

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-294

présenté par

Mme Joncour, Mme Auzanot, Mme Bamana, M. Baubry, Mme Blanc, M. Boccaletti,
M. Boulogne, M. de Fleurian, Mme Diaz, M. Evrard, M. Gabarron, M. Gery,
Mme Florence Goulet, M. Guitton, M. Jenft, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Levavasseur,
M. Limongi, M. David Magnier, M. Patrice Martin, Mme Alexandra Masson, M. Meurin,
Mme Ménaché, Mme Pollet, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Tonussi, M. Vos et Mme Dogor-Such

ARTICLE 52**ETAT G - LISTE DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Au programme 380, "Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires" :

Après l'alinéa 662, insérer l'alinéa suivant :

"Ratio de défaillances d'entreprises dans les zones à faibles émissions (ZFE) rapporté au taux moyen de défaillances dans les territoires non soumis à ZFE".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet indicateur de performance permettra de mieux apprécier les effets économiques indirects de la mise en œuvre des Zones à Faibles Émissions (ZFE) sur les entreprises situées dans ces périmètres. En comparant le taux de défaillances d'entreprises observé dans les ZFE avec celui des zones non concernées.

Mode de calcul : Le numérateur correspond au nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'une procédure de défaillance dans les périmètres géographiques couverts par une ZFE au cours de l'année N.

Le dénominateur correspond au taux moyen de défaillances d'entreprises observé dans les territoires non soumis à une ZFE sur la même période.

Sources de données : INSEE / Ministère de la Transition écologique

Fréquence : annuelle